



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-70474>

Département(s) de publication : **971**

Annonce n° **24-70474**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Grand Port Maritime Guadeloupe

Correspondant : Chalus Jean-Pierre, Président du Directoire

Adresse : Quai Ferdinand de Lesseps, B.P. 485 97165 Pointe à Pitre cédex

Coordonnées :

Téléphone : 0590686292

Courriel : marchespublics@port-guadeloupe.com

Adresse internet : <http://www.guadeloupe-portcaraibes.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Fournitures de bollards -Relance

Lieu de livraison : Jarry Baie-Mahault, 97122 Baie-Mahault

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Fournitures de bollards -Relance

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

4 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Délai de paiement 30 jours, dans les conditions de l'article R2192-10 du Code de la Commande Publique. Financement sur le budget propre du GPMG. Ordonnateur : Président du Directoire du GPMG. Comptable Assignataire : Agent Comptable du GPMG. Avance forfaitaire de 5 % prévue

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 60%
- Valeur technique de l'offre : 20%
- Délai d'exécution : 20%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 03/07/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches->

publics.info Type de marché de Fournitures : Code NUTS : FRY1 Modalités d'ouverture des offres :
Date: 04 juil. 2024 Lieu : GPMG Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : NON Marché
périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le marché s'inscrit dans
un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et
/ ou programme(s) : Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL
ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE, Le tribunal administratif peut être saisi par l'application
informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr, 34, chemin
des Bougainvilliers 97100 BASSE-TERRE Tél : 0590814538 Mel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr Web :
<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr> Service auprès duquel des renseignements peuvent être
obtenus concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE, 34,
chemin des Bougainvilliers 97100 BASSE-TERRE Tél : 0590814538 Mel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr
Web : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr> Les dépôts de plis doivent être impérativement remis
par voie dématérialisée. Lot unique Marché périodique : non Durée du marché : 4 mois Délai de
validité des offres : Le délai de validité des offres est de 120 Jour(s) à compter de la date limite de
réception des offres. Modalités de financement et de paiement : Le règlement des dépenses se fera
par mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Délai de paiement : 30 jours, dans les
conditions de l'article R2192-10 du code de la commande publique. Financement : 100% GPMG
Ordonnateur : Président du Directoire du GPMG. Comptable Assignataire : Agent Comptable du
GPMG. Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE 34,
chemin des Bougainvilliers, 97100 BASSE-TERRE, tél. : 05-90-81-45-38, courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours
citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr Langue : Française Monnaie : euros Si le
fournisseur n'est pas en capacité de transmettre sa demande de renseignements par voie électronique
il la transmet à l'adresse suivante : Correspondant : Mme Marie-Josée TRAMIS Adresse : DDJAM Service
Achats Marchés Quai Ferdinand de Lesseps - B.P. 485 97165 Pointe-à-Pitre Cedex Téléphone : 05 90 68
62 92 Fax : 05 90 68 62 91 Courriel : marchespublics@port-guadeloupe.com

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Grand
Port Maritime Guadeloupe : Madame Marie-Josée Tramis

Adresse : quai ferdinand de lesseps, bp 485, 97165 POINTE A PITRE CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : 0590686292

Courriel : marchespublics@port-guadeloupe.com

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info/>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/06/2024